## L'Adresse-M. D. J. MacDonald

Excellence le Gouverneur général et à Madame Léger. Je souhaite à tous deux que leur séjour à la résidence du gouverneur général soit marqué par le bonheur et le succès le plus grand.

Depuis mon arrivée à la Chambre, monsieur l'Orateur, c'est toujours avec plaisir que j'observe la dignité et la diplomatie avec lesquelles vous vous acquittez de votre tâche bien difficile. Je suis certes heureux de voir que les députés ont jugé bon de vous réélire, ainsi que l'Orateur adjoint, à la présidence de cette nouvelle session. Je vous offre à tous deux mes souhaits les plus sincères.

## **a** (2140)

Dans le premier discours que j'ai fait à la Chambre l'année dernière, je me suis dit très flatté que les habitants de Cardigan m'ait élu pour les représenter à Ottawa. Voilà plus d'un an qu'ils m'ont accordé ce privilège et je dois admettre que je trouve de plus en plus stimulant et intéressant de travailler pour le bien des habitants de Cardigan. Ils m'accordent toujours leur appui total pour tout ce que j'entreprends en leur faveur. Je crois dire en toute justice qu'ils apprécient ce que j'ai fait pour eux pendant ces 16 derniers mois. Inutile de dire que j'entrevois de poursuivre mon travail pour mes électeurs durant bien des mois et des années.

Les députés se souviendront que l'Île-du-Prince-Édouard célébrait l'année dernière le centième anniversaire de son entrée dans la Confédération. Bien que la semence de la confédération ait été plantée à Charlottetown en 1864 et que le rêve est devenu réalité en 1867, les insulaires ont hésité cinq ans encore avant de se joindre à la Confédération en 1873. Bien entendu, nous avons été très fiers et heureux de fêter ces trois centenaires avec la même vigueur et le même enthousiasme. En 1973, des Canadiens de toutes les régions se sont joints aux insulaires pour fêter leur anniversaire. L'ancien gouverneur général et madame Michener ont présidé à l'inauguration officielle, le 1er janvier 1973, d'une année de festivités et d'événements divers visant à commémorer cette date historique. Nous eumes l'honneur en particulier de voir Sa Majesté la reine et le Prince Philip se joindre à nous pour fêter le centenaire. C'était sans aucun doute l'un des événements principaux de cette année de fête. Pour moi, l'événement était d'autant plus mémorable que Sa Majesté a passé un temps considérable dans ma circonscription de Cardigan.

Nous eumes également l'honneur de recevoir le premier ministre (M. Trudeau) et ses ministres qui visitèrent l'île et tinrent une réunion dans la Chambre historique de la Confédération à Province House. C'était la première fois que le cabinet fédéral se réunissait à Charlottetown depuis la Confédération. Inutile de dire que j'étais particulièrement fier de participer à cet événement historique. J'aimerais profiter de l'occasion, monsieur L'Orateur, pour exprimer, au nom de tous les habitants de l'île du Prince-Édouard nos sincères remerciements à tous les députés ainsi qu'à tous les Canadiens qui sont venus se joindre à nous pour fêter cet anniversaire. Je suis sûr que l'hospitalité et l'amitié que vous y avez trouvées vous inciteront à revenir le plus souvent possible.

Les députés se rappelleront qu'un programme d'expansion global pour l'île fut signé en mars 1969. Je ne veux pas entrer dans les détails du programme car je suis sûr que les députés le connaissent bien. Cependant, j'aimerais signaler que depuis l'entrée en vigueur du programme, le nombre de personnes qui quittent l'île a considérablement diminué, à tel point qu'on y enregistre maintenant une

véritable croissance démographique. Cela signifie que toute une nouvelle génération de jeunes peut trouver sur l'île des occasions d'emploi intéressantes et passionnantes au lieu de partir dans d'autres régions du Canada ou aux États-Unis.

Je dois aussi signaler que les nombreux projets du ministère de l'Expansion économique régionale qui ont été et qui continuent d'être approuvés pour l'île contribuent grandement à notre développement économique. Je crois que le programme de décentralisation que le ministre poursuit actuellement dans son ministère rendra son travail encore plus efficace.

Un autre point que j'aimerais mentionner au sujet du développement, bien que nous nous attendions à un degré plus juste de développement économique qui continuera d'offrir à nos jeunes de meilleures occasions d'emploi, c'est aussi la qualité de développement que nous voulons pour notre île. Je ne crois pas que nous soyons prêts à la développer pour le simple plaisir de la développer. Nous sommes également très préoccupés par notre environnement général. Nous devenons de plus en plus conscients du fait que notre position géographique nous confère une situation plutôt privilégiée aujourd'hui. Nous voyons que les habitants des grandes villes nous envient et nous voudrions certes essayer d'éviter certaines des erreurs qu'ils ont commises et qu'ils regrettent peut-être trop tard. Autrement dit, nous envisageons une certaine qualité de développement qui nous aidera à jouir d'un niveau de vie raisonnable mais qui nous aidera en même temps à conserver et à améliorer les qualités intactes de notre environnement qui sont devenues si précieuses aujourd'hui.

Dans le domaine de l'agriculture, certains des programmes de développement ont aidé les agriculteurs de l'île à avoir une année tout particulièrement bonne en 1973. Je suis heureux de remarquer dans le discours du trône un certain nombre de mesures qui continueront d'aider les agriculteurs à produire en plus grande quantité et qualité pour que nous puissions parvenir à une stabilisation des prix de l'alimentation. A ce sujet, je crois que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) a très bien su montrer la voie et il continue à le faire.

Les pêcheurs de l'Île partagent également cette prospérité en faisant de bonnes prises et en augmentant leurs gains. Ils sont extrêmement contents du programme d'indemnisation qui leur a permis de remplacer des agrès perdus lors d'une tempête particulièrement violente. Quelque \$617,000 ont été versés à 845 pêcheurs de l'île pour les indemniser de leurs lourdes pertes. C'est environ les deux tiers des pertes totales, et le gouvernement provincial les a remboursés du reste.

Un autre événement très important pour les pêcheries de l'Île-du-Prince-Édouard c'est le programme d'aménagement des petits ports. On peut déjà voir les résultats du programme supplémentaire de 1973-1974 et \$335,000 ont été affectés à l'amélioration des installations dans un grand nombre de ports de l'île destinées aux petites embarcations. J'ai le plaisir de constater que le discours du trône parle d'autres «améliorations des installations portuaires destinées aux bateaux de pêche». Je pense que le ministre des Pêches (M. Davis) et le ministre des Travaux publics (M. Dubé) ont fait preuve de grande compréhension à l'égard des besoins des pêcheurs.

Avant même la Confédération, le transport posait un sérieux problème à l'Île-du-Prince-Édouard. L'une des conditions d'entrée de la province dans la Confédération, c'est qu'on relierait l'île de façon régulière au continent. A cause de cette promesse, le gouvernement fédéral suit